

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

- **Projet de Règlement 2019-352 amendant le règlement 2017-323 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement révisé relativement aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement 18-515 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des Maskoutains)**
- **Projet de Règlement 2019-353 amendant le règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage, afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement révisé relativement aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement 18-515 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des Maskoutains)**

Les projets de règlement suivants ont été adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juin 2019.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 2 juillet 2019 à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 467, rue Deslandes, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Les projets de règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal, situé au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Dominique, ce 5 juin 2019.

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière